



AVIS CONCERNANT L'OUVERTURE DE DEUX
ENQUETES PUBLIQUES CONCOMITANTES
relative au déclassement et à l'aliénation
d'une partie de la voie communale
« Chemin de l'Aérodrome »

Par arrêté municipal en date du 18 octobre 2019, le maire de la commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE a ordonné l'ouverture de deux enquêtes publiques concomitantes, l'une pour le déclassement d'une partie de l'emprise du chemin de l'aérodrome et l'autre pour l'aliénation du chemin ainsi déclassé.

Les deux enquêtes publiques se dérouleront à la mairie de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE du 18 novembre 2019 au 3 décembre 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h).

Le commissaire-enquêteur, Madame PEYROCHE Hélène, se tiendra à la disposition du public à la mairie aux jours et heures suivants :

- le samedi 23 novembre 2019 de 9h à 12h,
- le lundi 2 décembre 2019 de 9h à 12h et 14h30 à 16h30.

Pendant la durée des enquêtes, les observations pourront être consignées sur les registres d'enquête publique déposés en mairie ou adressées au commissaire enquêteur à la Mairie – Place du Général Couloumy 19600 SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE.